no 30/Hiver 2022 - Journal du Centre Suisses-Immigrés

Centre Suisses-Immigrés

EXPRESSION ARTISTIQUE

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - Fax: 027 323 12 46 - email: csivs@bluewin.ch

Le Centre Suisses-Immigrés

Le Centre Suisses-Immigrés (CSI) existe en Valais depuis 1984.
Il a pour objectifs de:

- Soutenir les personnes migrantes dans les différentes démarches sociales ou juridiques auxquelles elles se trouvent confrontées;
- Mettre à disposition une structure qui permette le dialogue entre les citoyens, les citoyennes d'ici et d'ailleurs;
- Favoriser l'intégration de la population étrangère en créant des espaces propices aux échanges interculturels.

Le CSI est une association à but non lucratif. Il vit des cotisations de ses membres, des dons, des subsides fédéraux, cantonaux et communaux.
La plupart des activités ont lieu grâce à l'engagement régulier de nombreux et nombreuses bénévoles qui assurent une partie des permanences, les cours de français, l'Accompagnement Mère-Enfant, ainsi que diverses prestations.
Les services fournis par le CSI sont gratuits. Une participation aux frais administratifs peut être demandée.

Pour vos dons:
Notre IBAN à la dernière page

CSI Valais
un espace d'accueil
un lieu de dialogue

Transformer les cris

Madeline Heiniger

C'est une fillette d'une dizaine d'années. Elle aime écrire. Dans son journal intime, elle raconte tout ce qui se passe pendant son voyage. Une tentative d'émigration plutôt. Avec sa maman et son petit frère, elle a fui l'Afghanistan, rejoint l'Iran, la Turquie, puis passé la frontière vers la Grèce. Là, des gardes-frontières les arrêtent, les frappent, séquestrent leurs documents d'identité, les refoulent en Turquie. Mais surtout, ils lui volent son journal. Ça la met en colère ! Je le vois dans ses yeux, dans la véhémence de ses mots quand elle en parle sur l'écran FaceTime du téléphone de son papa, dans nos locaux à Sion.
Je ne sais pas si elle a repris son stylo, si elle a trouvé les mots pour décrire la suite. Les mois cachés dans un sous-sol d'Istanbul, par crainte d'un renvoi directement en Afghanistan. Sa maman malade. L'attente incertaine, puis le départ en bateau. Ils sont 400 migrants serrés les uns contre les autres, pendant six jours sur la mer. A-t-elle vu, comme sa mère, mourir des gens sur le bateau, dont un bébé parce que le lait maternel est tari ? Enfin ! c'est l'Italie, puis l'arrivée à Sion début octobre et trois jours passés, enfin réunis, avec le père de famille.
Nous connaissons la suite : L'arrivée dans un centre fédéral bondé pour déposer la demande d'asile. Le transfert dans un foyer isolé au pied du Jura, sans rien pour occuper les enfants. Nouveau transfert dans une halle de sport transformée en centre d'hébergement d'urgence. Retour à Boudry pour l'audition. Ces jours, la petite famille devrait arriver en Valais. Une chose compte plus que tout : privée d'école depuis deux ans, la fillette veut retourner en classe au plus vite. Et apprendre le français.
C'est la famille de cet homme afghan dont vous parlait un précédent numéro de ce journal. Il a reçu une admission provisoire, et notre pays n'autorise pas le regroupement familial avant plusieurs années. Avec des conséquences désastreuses. Il nous faut au plus vite abolir les ignobles conditions de ce statut, comme le demandent les associations et la Cour européenne des droits humains.
Restent les souvenirs traumatisants. L'être humain est résilient, nous dit Boris Cyrulnik : « Crier son désespoir n'est pas une écriture, il faut chercher les mots qui donnent forme à la détresse pour mieux la voir, hors de soi. » Il faut métamorphoser la souffrance, par les mots, par la peinture, par le théâtre… La question de l'art est abordée dans ce numéro, travail de liberté et de création.

« Le manque invite à la créativité. La perte invite à l'art, l'orphelinage invite au roman. (…) Il faut mettre en scène l'expression de son malheur. »
Boris Cyrulnik, La nuit, j'écrirai des soleils, Ed. Odile Jacob, 2019

Sommaire

01 Transformer les cris

02-03 Merci Françoise

04 Une équipe en construction

05 L'art pour créer des ponts

06 Se réapproprier son histoire par le théâtre

07 Art et exil: exposition de Nidal Bahi

Le Comité du CSI

Présidente:
Madeline Heiniger

Membres:
Bernard Gabioud
Marie-Hélène Gonnet
Geneviève Lévine
Aurélie Pont
Sonia Z'Graggen

La coordination du CSI est assurée par intérim

Rédaction:
Madeline Heiniger, Aurélie Pont, Orphée Mouthuy
Mise en page:
Marie-Paule Zufferey
Imprimerie:
Bertrand de Preux, Grône

Merci Françoise

Madeline Heiniger, présidente du CSI

Ce terrain qu'elle nous a raconté

Vous aviez l'habitude de trouver, à cette page, le Billet de la présidente, puis dès le n°22, la rubrique Reflets de terrain. Françoise Jacquemettaz y décrivait pour nous les situations impossibles rencontrées lors de ses multiples entretiens avec les personnes cherchant refuge et respect de leurs droits en Suisse. Elle partageait son indignation et dénonçait les incohérences des pratiques helvétiques ou le manque d'humanité de nos lois. Cette indignation était toujours suivie, chez elle, des actions entreprises pour faire reconnaître ces droits.
Françoise commence un début de retraite méritée, suite à sa démission en tant que coordinatrice du CSI, en septembre dernier. Pendant près de quarante ans, son engagement a été total. Son activité se poursuit cependant auprès des « mineurs non accompagnés requérants d'asile » ou RMNA, en tant que curatrice mandatée par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte. Des jeunes porteurs de toutes les vulnérabilités, comme le soulignera Jean Zermatten : être encore des enfants, sans la protection parentale, et de plus migrants.
Le 6 décembre dernier, nous avons eu une première occasion de revenir sur le parcours de Françoise au CSI, l'aventure collective d'une association qu'elle a co-fondée, présidée de 1985 à 2019, et coordonnée jusqu'à cet été 2022.

Le prix de la Fondation Pralong

Ce jour de la St-Nicolas, en effet, la Fondation Pralong a décerné son prix bisannuel au CSI et à Françoise Jacquemettaz, honorant celle-ci pour son « dévouement sans faille et entièrement bénévole » depuis la séance constitutive de l'association, en 1984. Jean Zermatten, président de la Fondation, a relevé combien cet engagement lui avait valu « non seulement une connaissance intime des situations des familles et des enfants migrants de notre canton, mais aussi le respect de toutes les institutions concernées par cette problématique. »

Françoise remercie Jean Zermatten, président de la Fondation, qui lui remet un chèque. Pascal Sierro, trésorier, lui offre un bouquet de fleurs et deux élèves virtuoses du Conservatoire, Stella et Alma, émerveillent l'assistance.

Un bel héritage

Nous reviendrons plus tard sur l'histoire du CSI, qui se dirige vers sa quarantième année d'existence. Mais nous te disons aujourd'hui, Françoise, un immense MERCI pour l'œuvre dont héritent l'équipe et les bénévoles du CSI, à la permanence, dans les tâches d'intégration, au comité. Construite patiemment et solidement, par tes soins et le travail solidaire de deux ou trois générations de coéquipières et de coéquipiers, l'association va permettre d'apporter, dans le futur encore, soutien et conseil aux personnes migrantes qui continuent d'affluer, nombreuses, dans un pays d'accueil qui n'est pas à la hauteur de sa tradition. Ton indignation restera un repère pour notre action.

Françoise Jacquemettaz et le Centre Suisses-Immigrés ont reçu le 5e Prix de La Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer, doté d'un montant de 10'000 francs.
En 2013, Madame Gikta Pralong, fille d'Alexandre et Ida Pralong, a créé cette Fondation sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par l'Etat du Valais, afin de faire bénéficier les enfants du Valais des fruits du travail accompli par ses parents en tant qu'entrepreneurs. (www.fondation-pralong.ch)
La Fondation est présidée par M. Jean Zermatten, fondateur de l'Institut international des droits de l'enfants (IDE), président du Tribunal des mineurs du canton du Valais de 1980 à 2005, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU de 2005 à 2011 et président de ce même comité de 2011 à 2013.

Une équipe en construction

Madeline Heiniger, présidente du CSI

L'intense activité du CSI dans tous ses secteurs et la « retraite » méritée de Françoise Jacquemettaz ont nécessité de renforcer l'équipe. Nous vous présentons trois nouvelles collaboratrices déjà pleinement engagées face aux réalités de la migration.

Alexia Rey-Savoye a travaillé comme spécialiste asile au Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry, dès son ouverture: « Mon travail consistait à mener les auditions, à prendre des mesures d'instruction puis une décision en procédure accélérée. Parfois, nous décidions de passer en procédure élargie, lorsqu'il y a des doutes, ou quand il faut faire des démarches à l'ambassade ou encore prendre connaissance d'une grande quantité de documents juridiques et qu'il n'est pas possible de le faire dans le temps imparti. »
Elle relève que début 2019, plusieurs décisions avaient été cassées par le Tribunal administratif fédéral (TAF) en estimant que les auditeurs n'avaient pas pris le temps nécessaire pour évaluer l'ensemble de la situation.
En procédure accélérée, elle s'efforçait bien sûr de recevoir les requérants d'asile au mieux lors de leur audition, mais elle devait s'intéresser uniquement à leurs motifs d'asile : « On se sent rarement impuissants par exemple. On rend une décision, on applique la loi au plus juste. »
Au CSI depuis début juillet, elle rencontre les requérants d'asile qui ont justement passé en procédure élargie en raison de la complexité de leur situation : « C'est très intéressant de prendre en compte la variété des problématiques. Je découvre d'autres soucis et des peurs que j'ignorais avant. Par exemple, la cruauté de l'admission provisoire ou permis F, qui signifie qu'il ne sera pas possible de faire venir la famille, avec tout ce que ça entraîne d'angoisse, de conditions d'intégration moins favorables… Je pensais auparavant qu'obtenir un permis F était une réussite, je vois maintenant la réalité humaine qui dépasse la loi.
'Ça fait mal d'admettre que nous ne pouvons parfois plus rien faire. Mais c'est aussi gratifiant de pouvoir accompagner les personnes dans la défense de leurs droits. Quand une décision du SEM est annulée parce que nous avons démontré que le dossier n'était pas complet, alors la reconnaissance est forte. »

Une équipe en construction

(Suite)

Mélina Grichting, engagée en août pour un remplacement de congé maternité, poursuivra son travail au CSI pour compléter l'équipe alors que les personnes requérantes d'asile arrivent en grand nombre actuellement. Précédemment très engagée dans des activités associatives avec une dimension sociale, tout en étant juriste, elle se plonge maintenant dans le monde de l'asile et de la migration :
« Je suis arrivée dans une équipe dynamique et motivée. Je découvre une réalité très vaste, avec des enjeux juridiques mais surtout humains. C'est un défi pour nous de répondre aux attentes des personnes que nous accueillons. Elles espèrent trouver une protection dans notre pays, un horizon de vie plus serein et se retrouvent souvent confrontées à des processus juridiques laborieux, parfois sans issue. J'ai un sentiment mêlé de détermination mais aussi d'impuissance parce que les motifs qui ont poussé les personnes à fuir leur pays, dans des conditions souvent dramatiques, n'entrent pas toujours dans le cadre juridique de l'asile. Cela nous laisse démunis. »
Elle observe que les rapports humains viennent adoucir cette réalité : les personnes sont souvent très reconnaissantes de l'écoute et de l'aide offertes. Les échanges et les contacts avec elles sont un enrichissement mutuel. Ce ne sont pas seulement des « dossiers » d'asile, il est important de soigner la relation. Elle se dit impressionnée par la résilience de ces personnes après tout ce qu'elles ont traversé.

Kerstin Lötscher a rejoint l'équipe de la permanence du CSI en octobre dernier, riche d'une expérience d'assistante sociale auprès des réfugiés : « Dans mon ancien poste, j'ai remarqué que lorsque les droits des migrants n'étaient pas respectés, ça réveillait en moi une énergie pour agir face aux injustices. C'était alors une petite partie de mon travail, j'ai eu envie de le faire au quotidien. De travailler précisément dans le conseil juridique et dans le cadre large de la permanence, qui touche autant le droit des étrangers que celui de l'asile. J'ai trouvé des collègues très sympathiques, qui s'investissent pour faire avancer les choses. »
Elle relève l'esprit positif et la motivation de l'équipe, alors que le CSI est un peu en chantier avec les changements en cours et le récent déménagement.
Que dit-elle des situations, parfois impossibles, qu'elle rencontre ?
« Je n'ai pas encore eu le cas d'un refus définitif, de personnes pour lesquelles plus rien n'est possible. Mais pour le moment, des questionnements me travaillent parfois encore le soir après le travail : comment arranger les choses ? Chaque situation est unique et comporte plusieurs éléments, à nous de voir quels articles de loi correspondent à la situation de la personne. J'essaie d'être à l'écoute, je découvre ce qui entoure la demande, la fuite, la misère, mais je suis aussi enrichie par ces rencontres et les autres cultures.

La permanence déménage
Avenue des Mayennets 12

Renforcée pour faire face aux activités élargies de la permanence juridique et sociale, l'équipe de collaboratrices s'est trouvée très à l'étroit dans nos locaux de l'avenue de Tourbillon, jonglant avec l'occupation des salles, portable sous le bras et parfois sans trouver la confidentialité nécessaire aux entretiens.
Un déménagement dans un appartement tout proche, fin septembre, nous est apparu comme une solution intéressante. Elle a permis de fournir quatre bureaux supplémentaires, en plus d'une salle de réception. L'installation et l'équipement se sont faits dans un temps record et avec l'aide efficace de Bernard Gabioud, membre du comité.
Les locaux de l'avenue de Tourbillon 34 restent l'adresse principale et le lieu des activités d'intégration.

L'art pour créer des ponts

Orphée Mouthuy

Alain Dubois, nouveau chef du Service de la culture, est intimement convaincu du pouvoir de la culture dans la création de dialogues entre personnes migrantes et Valaisan.nes. En entretien, il détaille pour nous sa pensée, basée sur l'histoire du Valais et sur les possibilités à créer.

Comment la culture peut-elle agir comme facteur d'intégration ?

La culture doit imprégner l'ensemble de la société. Elle est constitutrice du vivre ensemble. Il faut donc agir dans les écoles, mais aussi auprès des populations venant d'ailleurs qui devront s'intégrer dans la région. Pour moi, la culture est un outil d'intégration à travers, d'une part, la promotion du patrimoine et de la création artistique de la Suisse et du Valais, et, d'autre part, la possibilité pour les personnes migrantes de nous montrer ce qui fait leur culture. Nous pourrons ainsi créer des ponts, voire des points d'intersection, pour mieux se comprendre et intégrer ces personnes.
L'histoire de notre canton est chargée de migrations. Territoire situé au cœur des Alpes, il a toujours été une zone de passage. Les premiers Valaisans étaient des migrants venant notamment du Nord de l'Italie. Le Valais a aussi été une terre d'émigration, pour des raisons surtout économiques au XIXe siècle, par exemple. La question de la migration fait partie de l'histoire de l'Humanité et les migrants d'aujourd'hui s'inscrivent dans ce récit. Nous avons donc un devoir d'accueil.
Cela dit, je pense qu'il est important d'avoir non seulement des racines, mais aussi des ailes, pour partir à la découverte du monde. Pour moi, le migrant, l'autre, est une source d'enrichissement potentiel absolument extraordinaire. Il est fondamental de créer des dialogues entre les cultures.

Avez-vous déjà entamé une réflexion sur ce sujet au sein du Service de la culture ?

Cela fait partie de mes priorités, c'était un élément important de mon dossier de candidature. On va vraiment travailler sur ces questions à partir de l'année prochaine.
Aujourd'hui, des personnes migrantes viennent à la Médiathèque Valais, des cours sont organisés pour elles et il existe, notamment, des bibliothèques interculturelles. Tout cela constitue un élément essentiel de la transmission culturelle. Il s'agira donc de le renforcer, au niveau des dispositifs de création ou d'encouragement à la culture, afin de bâtir des ponts.
Pour moi, il faudra agir sur les deux pans de la culture. À la fois au niveau du patrimoine, des racines, pour montrer que l'héritage valaisan est tissé d'ailleurs, grâce à des artistes qui se sont installés ici et ont apporté leurs richesses, mais aussi au niveau de l'encouragement et de la création artistique : comment intégrer la culture de l'autre dans les propositions actuelles ?

Le Service de la culture est-il en contact avec des associations actives dans la migration en vue de collaborations ?

Un des avantages, c'est que le Service de la culture est rattaché au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Ces dernières années, j'ai eu de nombreuses discussions informelles tant à l'interne, avec le Service de l'action sociale qui a dans son escarcelle tout le domaine de l'asile et des migrations, qu'avec des organisations externes à l'État du Valais, comme le CSI. Mais je ne suis qu'au début de mon mandat, je n'ai donc pas encore de projets concrets à vous soumettre… Nous devrons réfléchir à comment fournir, au niveau de l'État du Valais, un cadre favorable à la concrétisation de ces projets. Pour moi, il faudra notamment recourir aux différentes formes artistiques afin d'ouvrir un dialogue entre acteurs et spectateurs.
Cette année, les Archives de l'État du Valais ont participé au projet Île flottante, avec le festival Lettre de soie et François Burland, actif en faveur des MNA. La résidence a donné lieu à un processus presque cathartique, où certains jeunes ont pu d'une certaine manière déposer le fardeau lié à leur départ et au voyage jusqu'en Suisse. On voit ainsi que l'art peut être un moyen de se reconstruire. C'est là un exemple concret de ce que peut amener la culture !

Se réapproprier son histoire par le théâtre

Aurélie Pont

Comment l'Art permet-il d'aborder les expériences migratoires? En 2019, la dramathérapeute et metteuse en scène Catherine Travelletti a fait le pari de réunir sur une même scène des comédien.nes professionnel.les et des jeunes issu.es de la migration. Le spectacle qui naîtra de cette collaboration s'intitule ALICE REVISITED. Il a été joué à une quinzaine de reprises entre 2019 et 2020, au théâtre de Vidy à Lausanne puis au théâtre des Halles à Sierre. Comme son nom le suggère, il s'agit d'une adaptation du conte de Lewis Caroll « Alice au Pays des Merveilles ». Dans les lignes qui suivent, la metteuse en scène valaisanne nous raconte son projet.

Comment est né ce projet ?

J'ai toujours été intéressée par la notion de catharsis dont nous parle Aristote. Jouer a des vertus thérapeutiques, non seulement pour le spectateur mais pour l'acteur. En 2015, j'ai découvert la dramathérapie ; l'art-thérapie par le théâtre. Je me suis formée à Saint-Gall pendant 5 ans, en cours d'emploi.
Dans le cadre de cette formation, j'ai fait un stage de 2 ans à Crissier (VD), dans un centre scolaire de primo-arrivants. Les jeunes avaient entre 12 et 16 ans. Grâce au théâtre, on a pu développer une manière de communiquer ensemble qui allait au-delà des mots ou de la barrière de la langue.
Quand le stage s'est terminé, j'étais un peu frustrée, je n'avais pas envie que ça se termine. J'ai ensuite créé ma compagnie de théâtre - la CATATAC - et mis en scène ce premier spectacle, ALICE REVISITED.

Comment s'est déroulée la création du spectacle ?

Pendant une année, les mercredis après-midi, on avait une salle au théâtre de Vidy où les jeunes qui voulaient faire du théâtre pouvaient venir. On a aussi organisé deux stages d'une semaine dans les cantons de Vaud et du Valais. On a ensuite identifié 6 jeunes qui avaient envie et qui pouvaient aller plus loin. Il fallait qu'ils soient prêts et suffisamment forts et ancrés pour être emmenés dans un processus de création artistique professionnelle. Les 6 jeunes venaient d'Iran, de Géorgie, d'Albanie ou de Suisse. On a créé le spectacle en 5 semaines et il a connu un succès assez incroyable.

Pourquoi avoir choisi Alice au pays des Merveilles ?

J'ai tout de suite senti qu'il y avait une possibilité, au travers de l'histoire d'Alice, de parler du parcours migratoire de ces jeunes et de leurs histoires. Alors, on a disséqué le conte et chaque interprète, les jeunes et les professionnel.les, a écrit un texte qui commençait par « je suis Alice ». En parlant d'Alice, ils parlaient d'eux aussi, mais sans aller gratter dans les plaies ouvertes. Certains jeunes ont des histoires qu'aucun être humain ne devrait avoir à vivre. L'outil de l'art a permis de créer un espace où il était possible de se rencontrer, de partager et de grandir ensemble. C'était une expérience incroyable.

Comment s'est passé le travail avec les jeunes ?

À un moment donné, un groupe de jeunes s'est senti suffisamment en confiance pour me demander si je les avais choisis juste parce qu'ils étaient migrants. Je suis un peu tombée par terre. On en a parlé et c'est vrai qu'il y avait peut-être quelque chose de stigmatisant que de dire qu'on va travailler avec des migrants ou qu'on va voir des migrants au théâtre. Cette question-là avait sa place sur scène. Alors, on a décidé de donner une place à cette reflexion dans le spectacle. Un des acteurs faisait comme s'il quittait son rôle, il redevenait lui-même et disait au public : « Alors, vous êtes venus voir des migrants, c'est ça ? ». Ça a donné une puissance au spectacle que j'aurais été incapable de penser seule en créant la pièce. On continue de les considérer d'abord comme des migrants alors que leur identité ce n'est pas ça. Derrière cette étiquette, il y a des adolescents avec des histoires de vie. Dans mes futurs projets artistiques, j'aimerais travailler des groupes hétérogènes, pour qu'on ne soit pas dans le stigmate. Quant à la situation générale autour de la migration, je pense aussi qu'on a tous un rôle à jouer, une responsabilité citoyenne, car le racisme et l'exclusion sont partout et il ne faut pas les laisser passer.

Quel est le lien entre arts et migration ?

L'art n'a pas de frontières, pas de limites. L'art est libre et il voyage. Je peux être touchée par un tableau ou une musique, et une personne à l'autre bout de la planète, avec une autre culture et une autre langue, peut l'être aussi. Et il y a l'art qui transforme l'horreur en pépites. L'art permet de se réapproprier son histoire et de devenir des créateurs et non plus des victimes. Il permet d'exprimer l'horreur, de la mettre dehors de soi et de ramener de la beauté dans nos vies.

Art et exil: exposition de Nidal Bahi

Geneviève Lévine Cuennet

Cinq œuvres au fusain alignées sur un mur de briques blanc, nous menant vers une baie vitrée. Visages, motifs abstraits : tous y parlent de la liberté. La désire-t-on ? En a-t-on peur ? Où la trouver dans le monde d'aujourd'hui ?

De début septembre à novembre de cette année, l'artiste Nidal Bahi a présenté ses œuvres à l'étage dédié à la formation, dans le nouvel édifice de l'OSEO Valais. Sculptures, peintures, dessins, mais également travail sur le verre, tous mis en valeur dans ces spacieux volumes.
Professionnels et apprenants n'ont pas manqué d'être attirés par la force de ces œuvres, dont l'auteur est né en Syrie et vit à Sion depuis 2015 avec sa famille.
Lors de deux matinées, l'exposition a été présentée aux élèves du Cours d''intégration pour femmes étrangères (CIFE), en présence de Nidal Bahi.
Un tableau aux couleurs pastel présente des silhouettes estompées, on y devine l'arrondi d'une tête de bébé.
« Ça, c'est moi lorsque je suis venue de Turquie ! » Les élèves sont émues, la connexion est immédiate, en dépit de la barrière des langues. Ces moments de partage intense attirent d'autres élèves qui, à la sortie de leurs cours, s'arrêtent pour écouter.
Exister, rester le même, la même, évoluer : abstraite ou figurative, toute l'œuvre de Nidal Bahi est centrée sur l'humain. L'artiste développe son talent depuis trois ans au sein de l'Atelier ISA (Insertion sociale active), une mesure de l'OSEO Valais.

L'outil théâtre est extrêmement puissant parce qu'il passe par le corps. On n'est pas juste dans le verbal, le corps se met en jeu. Il permet d'expérimenter d'autres rôles, pas seulement celui de la personne qui vient d'arriver en Suisse, doit aller se présenter au contrôle des habitants ou suivre des cours de français.

Cette photo illustre l'article de la page 6 et a été produite par la Compagnie CATATAC

CENTRE SUISSES-IMMIGRES

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - Fax: 027 323 12 46 - email: csivs@bluewin.ch

Les offres du Centre Suisses-Immigrés - www.csivs.ch

Permanence juridique et sociale

- Quels sont les droits et les devoirs des personnes migrantes ?
- Quelles démarches faire pour obtenir un permis de séjour ?
- Est-il possible de bénéficier du regroupement familial ?
- Que faire lorsque le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM)refuse une demande d'asile…

Autant de questions auxquelles la permanence peut apporter une réponse:

Sion - Lundi, mardi et jeudi: de 14 h à 18 h
- Mercredi de 18 h à 21 h

Martigny et Monthey: 2 après-midi par mois
Informations auprès du CSI: tél. 027 323 12 16

Accompagnement Mère-Enfant

Cette activité vise à favoriser l'implication de la femme migrante dans la scolarité de son enfant

Cours de français

Pour faciliter l'intégration, le CSI propose des cours de français du niveau A1.1 au niveau B1. Ils s'adressent en priorité aux personnes migrantes de la commune de Sion.

Viens parler français

Moment d'accueil et de conversation pour femmes. Mercredi: de 09 h 00 à 10 h 30

Je souhaite devenir membre du Centre Suisses-Immigrés

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

NP: ..... **Localité:** .....

Adresse e-mail: .....

La cotisation annuelle est de Fr. 50.-

Pour vos dons: IBAN CH47 0900 0000 1901 4927 3